

RACCORDEMENT DU PORT DE CALAIS AU RÉSEAU TRÈS HAUTE TENSION DE RTE : UNE AVANCÉE MAJEURE VERS LA DÉCARBONATION DU TRANSMANCHE

Calais, le 9 janvier 2025 : le Port Boulogne Calais vient de franchir une marche essentielle dans la perspective de la neutralité carbone de la liaison TransManche d'ici 2035 en signant un contrat de 6,7 M€ avec RTE (Réseau de Transport d'Electricité français) pour l'acheminement d'une puissance électrique de 100MW au port de Calais.

Le port de Calais est la principale porte d'entrée et de sortie pour le fret et les voyageurs entre l'Union Européenne et le Royaume-Uni. Chaque année, ce sont près de 25 000 liaisons maritimes qui sont opérées entre Calais et Douvres transportant 1,8 million de poids lourds, 1,3 million de voitures et 68 000 autocars.

La décarbonation de cette liaison représente un maillon important dans la politique européenne de décarbonation du transport. Ce projet s'inscrit pleinement dans la déclaration de Clydebank, formulée en marge de la COP 26 de Glasgow et signée notamment par la France et le Royaume-Uni, qui vise à créer des corridors maritimes verts dans le but de réduire de 40% les émissions de Gaz à Effets de Serre dues au transport maritime.

Une étape importante a d'ailleurs déjà été franchie avec l'arrivée entre Calais et Douvres, en 2023 et 2024, des deux ferries hybrides diesel-électriques de P&O ferries, le P&O Pioneer et le P&O Liberté. La baisse de la consommation de carburant fossile affichée par ces navires hybrides est de l'ordre de 40% notamment grâce à l'architecture de ces navires, à l'emport de batteries capacitaires et à la propulsion électrique lors des manœuvres dans le port.

Un autre opérateur ferry majeur, l'armement DFDS, s'est engagé de manière spectaculaire dans la décarbonation d'une partie de sa flotte par le recours à la propulsion électrique. Annoncée dès 2023, cette volonté a été confirmée en mai 2024 à l'occasion du salon « Choose France ». La direction de DFDS a annoncé le renouvellement de sa flotte transmanche composée de six ferries (trois à Calais et trois à Dunkerque) par des navires à propulsion électrique à l'horizon 2035, dont deux dès 2030, pour un montant total d'1 Md€.

La situation géographique du port de Calais : un atout majeur pour une navigation 100% électrique

Le port de Calais dispose d'une opportunité géographique exceptionnelle de par la courte distance nautique (moins de 50 kilomètres) qui le sépare de son port miroir, Douvres et par sa proximité avec le centre nucléaire de production d'électricité de Gravelines. Ces éléments conjugués rendent particulièrement pertinente la solution de traversées 100 % électrique.



Le projet TIDES entre dans sa phase de concrétisation avec la signature d'un contrat de raccordement au réseau électrique très haute tension de RTE

Le projet TIDES (Terminal Integration to Deliver Electricity to Ships) porté par le Port Boulogne Calais est prévu pour offrir aux opérateurs maritimes une solution ultra-performante de recharge à quai des batteries de leurs futurs navires électriques avec une puissance sans équivalent à ce jour dans un port, l'enjeu étant d'injecter suffisamment d'électricité pendant le temps d'escale pour permettre aux ferries d'assurer l'intégralité de la traversée maritime en mode électrique.

Concrètement, l'infrastructure permettra de fournir une puissance de 20 à 35 MW par navire pendant un temps d'escale limité à 45 minutes. En effet, afin de préserver le modèle économique du TransManche, il n'est pas envisageable d'allonger le temps d'escale. Jusqu'à trois navires pourront être traités simultanément.

Le projet entre ce jour dans sa phase 1 avec l'officialisation de l'accord entre Port Boulogne Calais et RTE portant sur le raccordement du port de Calais au réseau électrique à haute tension pour assurer une alimentation du port de 100MW.

Le contrat, d'un montant de 6,7 M€, est l'aboutissement de discussions entamées depuis 2023 avec le gestionnaire du réseau à haute tension pour étudier l'option la plus adaptée à nos besoins.

Après plusieurs pistes de travail prenant en compte les aspects budgétaires et les risques d'aléas techniques ou environnementaux, c'est le raccordement au poste des Garennes offrant une tension de 90 000 volts et situé à proximité immédiate du port qui a été retenu.

L'officialisation de l'engagement entre le Port Boulogne Calais et RTE permet dès à présent de sécuriser la ressource en énergie dont le port devra disposer au plus tard pour début 2030 à l'arrivée des nouveaux navires 100% électriques de DFDS.

L'année 2025 sera consacrée à l'étude technique et juridique ainsi qu'au montage financier de la phase 2 qui consistera en l'élaboration du système électrique reliant le transformateur d'entrée aux quais pour permettre la recharge des navires.

Pour Benoît Rochet, directeur général du Port Boulogne Calais : *« la sécurisation de la ressource en électricité à haute tension auprès de RTE est un acte fondateur vers la décarbonation de la liaison Calais-Douvres. Ces prochaines années seront consacrées à la conception de l'infrastructure qui permettra de transformer et distribuer l'énergie et de connecter et recharger les navires. Les puissances à délivrer dans un laps de temps aussi réduit sont telles qu'il n'existe actuellement, dans le monde maritime, aucun système de branchement automatisé équivalent en service. Le Port Boulogne Calais sera pionnier en la matière »*

Le projet TIDES représente un investissement estimé à 45 M€ porté par le Port Boulogne Calais. Un dossier de demande de subvention européenne sera déposé dès que le niveau d'avancement des études de la phase 2 le permettra.



COMMUNIQUE DE PRESSE

Calais, le 9 janvier 2025

Christophe Coulon, Vice-président de la Région Hauts-de-France en charge des mobilités, des infrastructures de transport et des ports, ajoute : « *La dynamique régionale rev3, socle d'une transition énergétique ambitieuse, guide la transformation durable de la façade maritime des Hauts-de-France. Première région portuaire de France en tonnage, elle se distingue par l'exemplarité de ses infrastructures, à l'image du Port Boulogne Calais, leader européen de la transformation des produits de la mer (Boulogne-sur-Mer) et leader européen du fret transmanche (Calais), et du port de Dunkerque, acteur majeur du commerce transocéanique et de la décarbonation industrialoportuaire. Cette vision s'inscrit dans une stratégie collective alliant performance économique, responsabilité environnementale et attractivité durable, des priorités essentielles pour renforcer notre rôle de hub logistique européen durable.*

Dans ce cadre, le raccordement du port de Calais au réseau très haute tension de RTE constitue une étape clé. Bien plus qu'un progrès technique, ce partenariat ouvre la voie à un avenir neutre en carbone pour la liaison transmanche d'ici 2035. Soutenu par la Région Hauts-de-France et porté par l'engagement des acteurs maritimes, portuaires et industriels, cet accomplissement illustre une mobilisation exemplaire pour conjuguer compétitivité et développement durable, au bénéfice de notre territoire et de son rayonnement international. »

Laurent Cantat Lampin, délégué régional Hauts-de-France chez RTE, se félicite de la collaboration du gestionnaire du réseau public d'électricité à ce projet structurant pour le Calais : « *RTE est heureux et fier d'accompagner le Port Boulogne Calais et le Calais dans son développement économique en apportant, dans des délais réduits, une forte puissance électrique au cœur-même des installations portuaires. Ce projet d'électrification des navires transmanche est une première en France et va participer à l'atteinte des objectifs français en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les équipes de RTE, avec l'ensemble des acteurs de ce territoire, sont mobilisées pour le rendre possible. »*

Contacts presse :

Port Boulogne Calais

Isabelle Fauquet
isabelle.fauquet@portboulognecalais.fr
+33 (0)7 85 54 04 47

RTE

Anne-Sophie Pinon
anne-sophie.pinon@rte-france.com
+33 (0)7 62 44 67 06

A propos du Port Boulogne Calais

Exploité par la Société d'Exploitation des Ports du Détroit (SEPD) dont le siège est situé à Calais, le Port Boulogne Calais est une plateforme portuaire regroupant les ports de Boulogne-sur-Mer et de Calais. Il est 1er port français de pêche, 1er port français de voyageurs, 2ème port européen pour le trafic Ro-ro (roll on – roll off), centre leader européen de la transformation et de commercialisation des produits de la mer et 4ème port français de marchandises.

Le nouveau port de Calais, investissement de 863 millions d'euros qui a permis de doubler ses capacités, a été mis en service en octobre 2021.

Contact presse : Isabelle Fauquet – isabelle.fauquet@portboulognecalais.fr
+33 (0)7 85 54 04 47

